

DU / CIEH Ecologie Humaine Option Ecologie Humaine et Santé

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Le Certificat International d'Ecologie Humaine s'obtient en deux ans.

Au cours de la première année, il faut assister aux trois sessions de cours, lire les "lectures obligatoires", et valider les évaluations. La réussite aux évaluations de la première année permet d'obtenir une attestation. La seconde année est consacrée à la rédaction d'un mémoire. Le mémoire est bibliographique. Il porte sur un thème relatif à l'option Ecologie humaine et santé. Il comprend entre 100 et 150 000 signes.

Il est nécessaire de prendre une deuxième inscription en début de deuxième année pour obtenir le CIEH. Cette inscription permet d'assister aux sessions qui n'ont pas eu lieu l'année précédente.

PROGRAMME DE LECTURES:

Ce programme comprend une série d'articles et de chapitres d'ouvrages collectifs qui vous sont distribués, et une liste d'ouvrages.

Les lectures obligatoires comprennent : - tous les articles qui vous sont distribués
- les livres signalés en gras sur la liste bibliographique.

EVALUATIONS:

Elles sont de deux types : Travaux bibliographiques et examen final.

1. Les travaux bibliographiques :

Ils comportent : - 4 résumés d'articles à choisir parmi ceux qui vous sont distribués,
- 2 ouvrages à choisir dans la liste qui est distribuée. Ces ouvrages peuvent faire partie de ceux dont la lecture est signalée comme obligatoire (mais la note finale prend en compte l'originalité du choix).

Un résumé d'article doit comprendre moins de 2500 signes.

Un résumé d'ouvrage doit comprendre moins de 5000 signes.

Ces résumés doivent être dactylographiés.

Deux résumés d'articles et un résumé d'ouvrage doivent être rendus au cours de la semaine de janvier.

La seconde liste bibliographique et le second paquet d'articles seront distribués avant la troisième semaine.

Les deux derniers résumés porteront obligatoirement sur cette liste d'article. Le second ouvrage résumé peut éventuellement être choisi dans la première liste.

2. Examen final :

L'examen final consiste en un travail écrit de 3 heures sur une ou plusieurs questions traitées pendant les sessions ou issues des ouvrages dont la lecture est signalée comme obligatoire.